



Communiqué n° 5

Coronavirus (COVID-19)

Billet du Président

Chères Mont-Nobloises, Chers Mont-Noblois,

J'espère que ces quelques mots vous trouveront en grande forme et en bonne santé, ainsi que vos proches. Aussi, je me permets de m'adresser à vous pour vous donner quelques informations sur cette période de semi-confinement et dresser un bilan intermédiaire de nos actions.

Pendant cette période des plus exceptionnelles les Communes ont été au front lorsqu'il s'est agi de mettre en place les mesures édictées par la Confédération, ainsi que par le Canton. Un rapport de situation, synthétisant l'évolution de la situation en Suisse, en Europe, dans le monde, nous était transmis au quotidien. Et il a fallu tout repenser, inventer de nouvelles procédures. Et vite !

Retour sur un sprint qui s'est finalement transformé en un marathon :

Dès le samedi 14 mars, j'ai coordonné les contacts avec mes collègues du conseil municipal pour réorganiser tous nos services : l'administration - les travaux publics - la crèche/ UAPE - les écoles - les transports scolaires - poser malheureusement des interdictions autour des places de pique-nique, des terrains de jeux. Les journées ont passé très vite. Comme cela nous avait été demandé, le télétravail a également été organisé, favorisé et utilisé au sein de l'administration communale, y compris par moi-même quand cela était possible.

Durant la crise, le conseil a continué à siéger par visioconférence. Et dès le 4 juin, nous avons heureusement pu reprendre nos séances bimensuelles, tout en respectant les distances préconisées. Les visioconférences, c'est pratique ; elles évitent les déplacements, les contacts. Néanmoins, rien ne remplace le rapport humain, le non-verbal, ni les échanges informels qui sont si importants pour faire avancer de façon efficiente les dossiers.

Actuellement, nous sommes dans une période de déconfinement, mais restons dans le doute dans bien des domaines. Or, l'incertitude n'est pas très bonne pour l'économie. Et je constate combien d'ailleurs notre économie est fragile : grand nombre de personnes, d'entreprises s'est tourné vers les pouvoirs publics pour chercher du soutien. Mais l'Etat, le Canton, les Communes ont besoin de moyens pour fonctionner. Or, nous nous attendons à une baisse des revenus fiscaux. On se dirige donc vers des années où il s'agira d'être inventif, de faire preuve de solidarité, de faire des choix judicieux pour surmonter ces difficultés, afin de gérer au mieux le « ménage » communal. Des questions se posent déjà : Comment trouver un juste équilibre entre économies et investissements ? Va-t-on devoir diminuer certaines prestations ou au contraire décider d'une politique anticyclique et continuer à investir ? Evidemment, il est trop tôt pour le dire. Et il appartiendra aux autorités à élire le 18 octobre 2020 (dépôt des listes 31 août) de proposer des solutions pertinentes aux citoyennes/ens dans le cadre des budgets futurs.

En l'état, et au vu la situation, le conseil a décidé de renoncer à l'encaissement de la TPT 2020 (taxe de promotion touristique) pour les entreprises, a réduit les loyers commerciaux facturés

par la commune à nos locataires et mis en place, avec le soutien de nombreux bénévoles, la livraison des courses pour les 65 ans et plus.

Notre assemblée primaire, planifiée au jeudi 18 juin, est reportée à une date ultérieure.

Dès le 6 juin, les communes peuvent tenir une assemblée primaire. Les dites assemblées doivent être convoquée par affichage au pilier public, 20 jours au moins avant la date de la séance (art. 9 al.1 LCO).

Un plan de protection, au sens de l'article 6 al.3 lettre a de l'ordonnance de COVID-19, doit être mise en œuvre.

Il y aura lieu de collecter les noms, prénoms et numéros de téléphone de tous les participants.

S'agissant de l'approbation des comptes 2019, le Conseil d'Etat imparti aux communes un délai jusqu'au 30 septembre 2020 pour les soumettre à l'assemblée primaire.

Vu ce qui précède le conseil communal décidera prochainement de la date de notre assemblée primaire.

Je tiens ici à adresser mes plus vifs remerciements à toutes les personnes qui ont œuvré sans faille et solidairement durant cette période dans des conditions parfois très difficiles. Pour n'oublier personne, je cite :

l'administration communale

les bénévoles

les concierges

le conseil municipal

la crèche/UAPE

les enseignants de l'école primaire

le transporteur scolaire

les travaux publics.

Ainsi que tous les commerces de proximité de notre commune pour leurs services à la population qui ont joué un rôle primordial durant ce semi-confinement. Je formule le vœu sincère que vous, Chères Mont-Nobloises, Chers Mont-Noblois, continuerez à soutenir par votre fidélité nos magasins, nos cafés, nos restaurants de notre région.

Les conséquences économiques, sociales et sociétales de ce « passage à vide » ne sont à ce jour pas encore connues. Toutefois, une chose me paraît certaine; ces prochaines semaines, ces prochains mois, il faudra continuer à œuvrer ensemble, à penser collectif, à rester solidaires, à se soutenir les uns les autres. Ce qui me réjouit, c'est que je sais que vous êtes toutes et tous dotés de ces valeurs qui me paraissent essentielles. Nous en avons toutes et tous fait la preuve jusqu'à ce jour.

Et comme disait Einstein : « Je suis plus intéressé par l'avenir que par le passé, car c'est là que j'ai l'intention de vivre ».

Enfin, je rappelle que votre administration communale est à votre disposition et je vous souhaite à Toutes et Tous un très bel été.

Prenez soin de VOUS et de vos proches !

Votre Président B. Bruttin

Nax, le 4 juin 2020